



ENTRE-NOUS

Association Nationale de Retraités

Reconnue d'intérêt général
Groupe Paris

Joyeux Noël et belles fêtes de fin d'année !

Chers adhérents,

L'année s'achève et fidèle à la tradition l'ANR Paris offre à ses aînés de plus de 91 ans leur **colis de Noël**. Ce geste simple mais essentiel témoigne de notre attachement à ceux qui ont tant donné avant nous.

Au-delà du cadeau, c'est la **rencontre** qui compte : un sourire, un mot, un instant d'échange qui rompt la solitude et illumine une journée.

Un grand **merci** à toutes celles et ceux qui consacrent du temps à cette belle mission. Grâce à votre engagement, l'esprit de l'ANR perdure : **solidarité, amitié et attention à l'autre**.

L'année 2026 s'annonce déjà prometteuse : ce sera **l'année du théâtre** !

Plus de **dix spectacles** sont inscrits à notre programme, sans oublier nos **visites culturelles et institutionnelles**, nos **goûters**, nos **promenades urbaines** et tant d'autres moments de partage. Parce que la retraite doit rester un temps de **vie et de curiosité**, l'ANR Paris continuera d'offrir des occasions de rencontre et d'ouverture.

Notez dès à présent le 23 mars 2026 : notre **Assemblée départementale** se tiendra dans le **grand auditorium de la FIAP**.

Nous y accueillerons plusieurs invités de marque – personnalités politiques, avocat, représentants de la Mutuelle Générale, de La Poste, de la Banque Postale, ainsi qu'une psychologue – pour aborder les grands sujets qui concernent les retraités : pouvoir d'achat, santé, droits et solidarité. Votre présence sera essentielle pour faire de cette journée un moment d'échanges constructifs et porteurs d'avenir.

Si, parmi vos proches, vous connaissez des **retraités isolés ou en difficulté**, pensez à leur parler de l'ANR.

Rappelons que près de **deux millions de retraités vivent sous le seuil de pauvreté** en France. Ensemble, nous pouvons leur offrir **soutien, écoute et entraide**, valeurs fondatrices de notre association.

Enfin, nous comptons sur vous pour **faire rayonner l'ANR Paris** : parlez-en à vos **amis, voisins, anciens collègues**.

Que ces **fêtes de fin d'année** soient pleines de **joie et de chaleur humaine**, et que **2026** vous apporte **santé, bonheur et satisfaction** à chaque instant.

Restons fidèles à ce qui fait la richesse de l'ANR : **la solidarité et l'amitié partagées**.

Avec toute mon amitié,

Daniel Geens
Président de l'ANR Paris

Retraites : des avancées encourageantes, grâce à l'action collective de l'ANR Paris

À l'heure où le gouvernement présente le projet de loi « retraites-financement », les débats parlementaires ont permis d'introduire des amendements qui vont – modestement mais concrètement – améliorer la situation des retraités.

Parmi les points positifs : l'abattement fiscal de **10 % sur les pensions de retraite** — qui permet de diminuer le revenu imposable des retraités — a été **maintenu**, alors que le gouvernement souhaitait le remplacer par un abattement forfaitaire de 2 000 €.

D'autres amendements visent à mieux prendre en compte les carrières longues, les situations particulières des retraités, ainsi qu'à moduler l'application des nouvelles mesures. Ce sont autant de signaux qui montrent que les élus ont entendu les revendications et que la protection des retraités reste au cœur du processus législatif.

Le rôle actif de l'ANR Paris auprès des élus

L'ANR Paris a engagé un vrai travail de fond : échanges avec les parlementaires, participation aux auditions, transmission de dossiers concrets issus de ses adhérents, et mobilisation des représentants locaux. Cette présence active a contribué à ce que les amendements prennent en compte la voix des retraités — qui ne sont pas uniquement des « chiffres », mais des citoyens ayant cotisé et contribué tout au long de leur vie professionnelle.

Grâce à cette action, l'association a pu mettre en avant des arguments de fond : maintien du pouvoir d'achat, reconnaissance des droits acquis, neutralité des parcours atypiques, et refus que les retraités soient « variables d'ajustement » d'un budget sous tension.

Pourquoi ces améliorations comptent

Pour les retraités, chaque mesure concrète pèse :

- Le maintien de l'abattement de 10 % évite une baisse autoritaire du dispositif fiscal de soutien aux pensions.
- La reconnaissance des carrières longues ou des situations particulières permet d'éviter des effets indus pour ceux ayant déjà quitté l'activité.
- Le fait qu'une association comme l'ANR Paris soit entendue rend le débat plus équilibré et permet d'agir avant l'entrée en vigueur des changements.

Ce qu'il reste à surveiller

Tout n'est pas réglé : plusieurs dispositions restent encore fragiles ou soumises à la navette parlementaire. Il faudra veiller à l'application correcte des textes, aux décrets d'exécution et à ce que les engagements soient respectés.

L'ANR Paris appelle donc ses adhérents à rester mobilisés, à poser leurs questions, à interpeller leurs élus locaux et nationaux, et à faire remonter toute conséquence concrète du texte dans toutes les zones du territoire.

Conclusion

L'ANR Paris peut se féliciter d'un bilan provisoire positif : grâce à son engagement et à celui de ses adhérents, plusieurs amendements protecteurs ont été adoptés — notamment le maintien de l'abattement fiscal de 10 % sur les pensions. Cela donne aux retraités des motifs d'espoir.

Mais la vigilance reste de mise : chaque adhérent est partie prenante de cette dynamique, en étant informé, en communiquant ses situations et en participant à la vie associative. Ensemble, nous faisons en sorte que la réforme soit juste, progressive et respectueuse des retraités.

Trésorerie

Renouvez dès maintenant votre adhésion 2026

avant le 30 juin 2026

L'année 2026 se prépare dès aujourd'hui !

Mais avant tout, nous devons rappeler qu'un **nombre encore trop important d'adhérents n'ont pas réglé leur cotisation 2025**.

Cette situation **pénalise nos activités**, nos actions de solidarité et la représentation de l'ANR Paris auprès de nos partenaires.

Nous comptons donc sur chacun pour **régulariser sans attendre** sa cotisation 2025, puis **renouveler celle de 2026 avant fin juin**.

Pourquoi vos cotisations sont essentielles

Votre adhésion n'est pas un simple geste administratif :

elle garantit à chaque membre de pouvoir continuer à bénéficier de :

- **activités variées et conviviales** (voyages, sorties, spectacles, ateliers...),
- **services d'information et d'accompagnement** personnalisés,
- **actions de défense des droits** des retraités,
- **lien social** qui fait la force de notre association.

Et rappelez-vous : **vos cotisations sont déductibles des impôts** !

Vous pouvez aussi soutenir davantage l'ANR Paris

Les adhérents qui le souhaitent peuvent, en plus de leur cotisation, **faire un don à l'ANR Paris**.

Les dons sont — comme les cotisations — **déductibles des impôts**, et ils contribuent directement à financer des initiatives appréciées de tous : actions de solidarité, soutien aux adhérents isolés, projets intergénérationnels, conférences, activités culturelles...

Certains de nos membres choisissent également d'inscrire l'ANR dans leur projet de **legs**, afin de faire vivre longtemps l'esprit d'entraide qui les a accompagnés tout au long de leur parcours associatif.

C'est un geste simple, généreux et profondément humain, qui permet à l'association de continuer à accompagner les retraités pendant de nombreuses années.

Nous sommes bien sûr disponibles, en toute confidentialité, pour toutes les informations nécessaires.

Le bon réflexe : le prélèvement automatique

Facile, sûr et sans oubli !

De plus en plus d'adhérents ont opté pour le **prélèvement automatique**, la solution la plus simple pour rester à jour chaque année.

Un simple appel le **lundi ou le jeudi après-midi** à l'ANR Paris, et nous vous envoyons les documents nécessaires.

Autres moyens de paiement

Si vous préférez, vous pouvez régler par **virement bancaire** ou, à défaut, par **chèque** à l'adresse suivante :

ANR PARIS

13 rue des Immeubles Industriels
75011 PARIS

Tarifs d'adhésion 2026

Adhésion Sans revue Avec revue

Individuelle	23,00 €	34,00 €
Couple	37,00 €	48,00 €

Merci à toutes et à tous pour votre fidélité et votre réactivité.

Chaque cotisation compte : elle nous permet de faire vivre l'ANR Paris, de renforcer notre action collective et de vous offrir toujours plus d'avantages et de convivialité.

Merci pour votre fidélité.

Yannick Noel
Trésorier

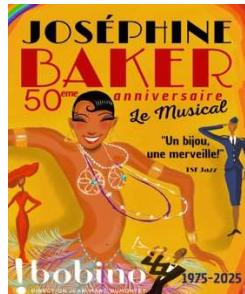
L'ANR Paris vous propose ces Spectacles pour le premier trimestre 2026 (et même un peu plus)



Les 8 et 15 janvier 2026 : On n'est pas là pour se faire engueuler.
 Le répertoire drôle, tendre et fantasque de
Boris Vian
 reprend au théâtre **Essaïon**
 5 rue Pierre au Lard 75004 Paris
 A 19H Prix 15€



Le 17 janvier 2026 à 15H : « **La Jalousie** » de Sacha Guitry »
 Portée par une mise en scène élégante de Michel Fau, des costumes et
 des décors flamboyants, cette pièce rend ainsi hommage à cette figure
 iconique du théâtre français.
Au Théâtre de la Michodière
 4bis rue de la Michodière 75004 Paris.
 Prix : 31€



Les 14 décembre à 17H et 24 janvier 2026 à 16H30 « **Le Musical Joséphine Baker** » Cinquante ans après sa disparition, Joséphine Baker renaît sur la scène de Bobino dans un tourbillon de musique, de danse et d'émotion.
Au Théâtre Bobino
 14 rue de la Gaité 75014 Paris
 Prix : 30€



Le 7 février 2026 à 15H « **Les Demoiselles de Rochefort** »
 Jean-Luc Choplin présente une nouvelle production de la comédie musicale mythique de Michel Legrand et Jacques Demy.
Au Lido
 116bis avenue des Champs Elysées 75008 Paris
 Prix : 40€



Le 7 février 2026 à 16H « **Qui a peur de Virginia Woolf ?** »

Un classique fulgurant du théâtre américain reprend vie sur la scène, porté par un duo incandescent : Marc Lavoine et Béatrice Dalle, réunis pour la première fois sur les planches.

Au Théâtre Antoine

14 Blvd de Strasbourg 75010 Paris

Prix : 52€



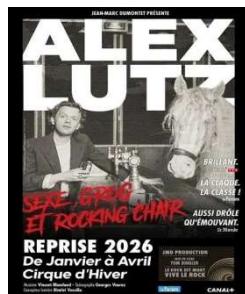
Les 9 mars et 17 avril 2026 à 19H30 « **Les Goguettes** »

(en trio mais à quatre) sont de retour avec un tout nouveau spectacle ! 4 zigotos bourrés d'humour qui savent écrire, chanter et jouer de la musique pour un public français en manque de chansonniers.

Au Théâtre Bobino

14 rue de la Gaité 75014 Paris

Prix : 39,90€



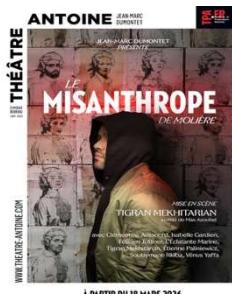
Le 19 avril 2026 à 16H « **Alex Lutz** ».

Après le succès de ses deux précédents spectacles récompensés des Molières de l'Humour 2016 et 2020 il remonte sur scène plus rock que jamais (ou pas) pour son troisième spectacle.

Au Cirque d'Hiver

110 rue Amelot 75011 Paris

Prix : 55€



Le 24 avril 2026 à 19H « **Le Misanthrope** »

Tigran Mekhitarian donne sa vision du Misanthrope au Théâtre Antoine pour une relecture contemporaine du chef-d'œuvre de Molière. Fidèle au texte original, Mekhitarian le propulse dans un décor contemporain.

Au Théâtre Antoine

14 Blvd de Strasbourg 75010 Paris

Prix : 32€

Et bien d'autres spectacles vous seront bientôt proposés ainsi que les visites des « Ors de la République » Musées, expositions....

SPECTACLE(S) CHOISIS :

Nom des participants :

Date(s) choisie :

N° de Téléphone portable (Indispensable):

Chèque à libeller et à adresser à l'ANR PARIS Montant : ...€ X ... =

ANR PARIS
13 rue des Immeubles Industriels
75011 Paris

Mail : anrparis@orange.fr

Contact : Françoise Laterner tel : 06 83 11 66 41

**ATTENTION : NOUS NE DISPOSONS QUE D' UN NOMBRE
LIMITÉ DE PLACES PAR REPRESENTATION !!!!!!
COMME TOUJOURS LES PREMIERS ARRIVES SERONT LES
PREMIERS SERVIS**

Un petit mot pour nos adhérents.

Pour bénéficier **rapidement** des offres, propositions et informations essentielles de l'ANR Paris, nous avons besoin de vos coordonnées : **numéro de téléphone fixe, mobile et adresse mail**. Cette mise à jour nous permettra de mieux vous informer, de vous prévenir sans délai en cas d'événement important et de vous faire profiter pleinement des services qui vous sont destinés.

► **Confidentialité garantie** : vous pouvez nous les transmettre en toute confiance.

Les données de nos adhérents **ne sont jamais diffusées, partagées ni vendues**. Elles sont utilisées **exclusivement en interne**, pour améliorer la communication entre l'ANR et vous.

En nous confiant vos coordonnées, **vous vous assurez de ne rien manquer** de la vie de l'association et nous aidez à rester au plus près de vos attentes.

Merci pour votre confiance !

Se prémunir

Avec le contrat capital-décès de l'Amicale-Vie®



Avez-vous pensé à vos proches lors de votre départ ?

Nombre de Français n'ont pas souscrit de capital décès. Amicale-vie, Mutuelle de l'ANR, vous permet de mettre vos proches à l'abri en cas de décès. Or ils auront souvent à faire face à des dépenses non négligeables. Les tarifs sont très compétitifs par rapport à la concurrence. Renseignez-vous auprès de votre ambassadeur local ou au Siège au +33 1 43 79 21 28 ou sur notre site <https://amicale-vie.fr/>